

Enjeux évoqués au cours des Rencontres du Grand Site de Rocamadour et des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou

PRÉSERVER LES TRAITS IDENTITAIRES DE NOS PAYSAGES ET NOTAMMENT AGRICOLES

- **Maintenir des paysages agricoles exploités et ouverts** en fond de vallée (identitaire et pourvoyeurs de biodiversité) + zone de coteaux ;
= Schéma Dir. action n°1.4.1 Mise en oeuvre d'un plan de gestion de la végétation
- **Rouvrir des parcelles enfrichées** en fond de vallée + zone de coteaux (ouverture paysagère, sécurité incendie) ;
= Idem Schéma Dir. action n°1.4.1
- **Maintenir ouverts les bords de plateaux** afin de **garder la lisibilité des coteaux et des parois** ;
= Schéma Dir. action n°1.4.1 Mise en oeuvre d'un plan de gestion de la végétation
- **Maintenir les parcours à moutons** sur le causse ;
= Schéma Dir. action n°1.6.1 Mesures complémentaires - politique Natura 2000 PNRQ
- **Traiter l'enfrichement des bas de falaise** dans des lieux à définir qui contribuent à **retrouver la minéralité du site et les points de vue** ;
= Schéma Dir. action n°1.4.1 Mise en oeuvre d'un plan de gestion de la végétation
- **Accompagner l'insertion des bâtiments d'activité agricole contemporains** au sein des paysages en tenant compte des réalités techniques et économiques.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Anticiper la disparition de certaines espèces végétales et en introduire de nouvelles** (palette végétale dite locale « autorisée » à revoir) ;
- **Prendre position ensemble au sujet des énergies renouvelables** (projets photovoltaïques et agrivoltaïques) à l'échelle du territoire de Rocamadour, des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou et des causses.

CONFORTER L'IDENTITÉ CAUSSENARDE PAR LA VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI ET IMMATÉRIEL

- **Restaurer et valoriser le bâti agricole** ;
- **Préserver les villages et hameaux** qui ont gardé leur authenticité ;
- **Conserver et partager la mémoire** (lieux historiques, savoir-faire) ;
- **Préserver et mettre en valeur les témoignages et lieux porteurs de sens** (moulins, vestiges; domaines cisterciens, Pannonie, etc.).
= Schéma Dir. action n°1.5.1 Mesures complémentaires - politique ENS du Département du Lot + action n°1.5.3 Plan de sauvegarde du patrimoine bâti vernaculaire

OEUVRER POUR LA SOBRIÉTÉ ET L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

- **Dés-aménager**, soustraire et enlever ce qui peut l'être afin de **redonner sa beauté au site** (signalétique, réseaux) ;
- **Requalifier les devantures commerciales, constructions et abords pour respecter le paysage urbain** ;
= Schéma Dir. action n°1.3.1 Création d'un comité de gestion du paysage urbain
- **Meilleur respect des paysages et architectures** ;
= PNRQ
- **Requalifier le secteur de la Gare** qui est aujourd'hui une porte d'entrée peu valorisante ;
= Schéma Dir. action n°2.1.6 Requalification du hameau de la Gare
- **Valoriser la faible pollution lumineuse du site**, la réduire encore si possible.
= Schéma d'interprétation du SMGS - action création d'un nouveau éclairage de valorisation du site + PNRQ

FAIRE PROJET COMMUN

- **Formaliser le partenariat pour poursuivre les réflexions et travailler à partir d'ambitions communes** ;
- **Construire une gouvernance qui permette de réunir l'ensemble des acteurs de ces vallées** (gestionnaires de ces espaces, communes, syndicats, etc. pour coordonner les actions).

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DES PUBLICS

- **Améliorer l'accueil et la découverte du site pour les randonneurs itinérants** ;
- **Favoriser une découverte sensible et immersive pour tous les publics** ;
- **Concilier préservation et activités de pleine nature** (plongée, spéléo, etc.).